

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Par la présente, les citoyens sont informés que le lundi 7 juillet 2025 à 19h, le Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur tiendra une assemblée publique de consultation au 20, rue Principale, à St-Jacques-le-Mineur, précédant l'adoption du règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO SE-905 IMPOSANT UN MORATOIRE RELATIF À CERTAINES INTERVENTIONS SUSCEPTIBLES DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME MUNICIPAL D'ALIMENTATION EN EAU OU D'ENTRAÎNER UNE INSUFFISANCE DES RESSOURCES EN EAU

Le règlement a pour objet d'interdire les interventions qui consistent à exécuter des travaux susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des infrastructures municipales en eau potable.

Considérant l'obtention le 28 mai 2025 d'un certificat d'autorisation du MELCCFP permettant le raccord temporaire à un autre puits et l'avis hydrogéologique de TechnoRem inc., le projet de règlement déposé lors de la séance du 13 mai 2025 a été modifié comme suit :

- Retrait de l'article interdisant les opérations cadastrales ayant pour effet d'augmenter le nombre de lots constructibles;
- Ajout d'exceptions permettant la construction d'un bâtiment principal sur les lots créés avant le 18 mai 2021;
- Ajout d'exceptions permettant le surdimensionnement d'un branchement existant.

Le règlement est prévu pour adoption lors de la séance du 8 juillet 2025.

Le projet de règlement tel que déposé peut être consulté sur rendez-vous au bureau de la municipalité au 91 rue Principale à Saint-Jacques-le-Mineur ou sur le site internet dans la section des *Règlements municipaux*.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 31 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c, C-47.1)

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 20^e jour du mois de juin 2025.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00, le 20 juin 2025.



Isabelle Arcoite
Directrice générale et greffière-trésorière